

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 27 juin 2008 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2008 à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal des affaires maritimes

NOR : *DEVL0813972A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 27 juin 2008, le nombre de places offertes au titre de l'année 2008 à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal des affaires maritimes est fixé à 4.